

<https://spdc.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article150>



Coopérer et/ou s'opposer individuellement et collectivement : badminton

- EPS - Coopérer ou s'opposer individuellement ou collectivement - Coopérer et s'opposer collectivement -

Date de mise en ligne : jeudi 24 avril 2014

Copyright © Circonscription de Saint Pierre de Chandieu - Tous droits

réservés

La compétence 3 en EPS, coopérer et/ou s'opposer individuellement et collectivement, a été explorée, en animation pédagogique, autour de l'activité Badminton. Les enseignants des circonscriptions de Mions et Vénissieux sud ont pu participer à un temps de pratique au gymnase Tardy de Mions.

L'accès aux installations sportives et la mise à disposition du matériel ont été permises par l'ETAPS de la ville de Mions, M. Olivier BIZEUL. La formation était animée par Mme Isabelle FRANÇOIS, CPC EPS de la circonscription de Lyon 3, en collaboration avec Mmes Françoise MAILLOT CPC EPS de Vénissieux sud et Geneviève LAFAY CPC EPS de Mions.

Il s'agit de **vivre des situations extraites du document départemental Badminton** formalisé par les Conseillers Pédagogiques Départementaux en EPS, la ligue Rhône-Alpes de badminton et l'USEP.

Vous pourrez **télécharger le document départemental** par le lien mentionné sur la page.

Un **dossier documentaire autour de l'activité Badminton** est également disponible ci-dessous.

<https://spdc.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Dossier documentaire Badminton IA Rhône Avril 2014

Un **kit de matériel est empruntable à la circonscription de Mions**. Il permet la mise en œuvre d'un module d'enseignement. C'est le comité du Rhône de Badminton qui a doté en matériel les circonscriptions du 1er degré du département. Il convient de s'adresser à la circonscription pour réaliser toute demande de prêt du Kit Badminton Comité du Rhône.